



Mission régionale d'autorité environnementale  
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 8 septembre 2020

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents et délibérants :

- Philippe DUCROCQ
- Hélène FOUCHER
- Pierre NOUALHAGUET

### **Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas**

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

Néant

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Modification du PLUI de la communauté de communes du Pays du Coquelicot (80)
- Modification du PLU d'Ivry le Temple (60)
- Révision du PLUi du pôle territorial de Longuenesse (62)
- Révision des zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de Rouville (60)

### **Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale**

Néant

### **Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale**

- Construction et exploitation d'un entrepôt logistique à Billy-Berclau (62)
- Exploitation d'une carrière de craie à Versigny (02)

### **Autres dossiers soumis à délibération**

Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

- Après consultation des membres, Patricia CORREZE-LENEE, présidente de la MRAe, est désignée coordonnatrice sur le projet d'avis relatif au projet d'entrepôt de stockage de grande hauteur de la société Dailycer à Faverolles (80), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer ;
- Après consultation des membres, Philippe GRATADOUR, membre de la MRAe, est désigné coordonnateur sur le projet d'avis relatif au projet de parc éolien du chemin croisé à Chilly et Maucourt (80), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.
- Après consultation des membres, Hélène FOUCHER, membre de la MRAe, est désignée coordonnatrice sur le projet d'avis relatif à la création de ZAC « Pévèle parc » à Pont-à-Marcq et Ennevelin (59), ainsi que sur le projet d'avis relatif à la modification du SAGE de l'Audomarois (62), sur lesquels lui est déléguée la compétence de statuer.

- Après consultation des membres, Pierre NOUALHAGUET, membre de la MRAe, est désignée coordonnateur sur le projet d'avis relatif aux projets de parc éolien de Rossignol à Brocourt et Liomer (80) et de parc éolien de la Haute couture à Hornoy-le-Bourg, Lafresquimont-Saint-Martin, Villers-Campsart (80), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.

Autres dossiers

- Adoption du règlement intérieur de la MRAe

**Autres dossiers**

Néant

La Présidente de la MRAe,



Patricia CORREZE-LENEE